

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Capitale tenue au 7, rue Robert-Rumilly à Québec, le 11 mai 2022 à 15 h 30 à la salle Jean-Avril et en vidéoconférence à laquelle sont présents mesdames et messieurs :

Lise Bernard, Mario Côté, Philippe Coudroy, Isabelle Légaré, Micaël Papillon, Justin Pelchat et Olivier Robichon.

Evelyne Fortier est absente.

Sont également présents, Denis Castonguay directeur et Kévin Therrien gestionnaire administratif de même que Sara Savard-Gauthier directrice adjointe.

PROCÈS-VERBAL

1. **Mot de bienvenue**

Monsieur Castonguay souhaite la bienvenue aux personnes présentes et donne la parole à monsieur Mario Côté, président du conseil d'établissement.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, proposé par Isabelle Légaré, appuyé par Micaël Papillon.

CE : 13/05-22

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. **Lecture et adoption du procès-verbal du 9 février 2022**

Après la lecture, le procès-verbal est accepté sur la proposition de Philippe Coudroy, appuyée par Justin Pelchat.

CE : 14/05-22

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. **Suivi au procès-verbal du 9 février 2022**

- Page 4 : cohorte d'élèves de la Guadeloupe : monsieur Castonguay mentionne qu'à date 30 élèves ont été sélectionnés avec bourse pour un programme en cuisine. On vise plutôt deux cohortes fermées de 20 élèves au lieu d'une cohorte fermée de 30 élèves. Sophie Boetsa Carrier est en pourparlers et on garde le cap pour un début de cours pour le mois d'octobre prochain.

Quant au calendrier, on regarde la possibilité d'ajouter une semaine de congé de plus pour la période des Fêtes. Le calendrier peut être étiré sur 12 mois.

Les démarches suivent leur cours et d'ici la fin du mois de mai on devait avoir des nouvelles. On espère pouvoir boucler ce dossier d'ici la fin juin.

La guerre en Ukraine rend les démarches plus difficiles avec les services de l'immigration.

- Boucherie ATE : le dossier est approuvé pour un montant autour de 340 000 \$. La cohorte devrait débuter en septembre prochain.

5. État de situation - Covid 19

Tout s'est bien passé à l'école pour la 6^e vague. Aucun groupe a été fermé et il n'y a pas eu de problème d'absentéisme d'enseignants. À compter de la semaine prochaine, on revient presque à la normale : plus de port du masque, la cafétéria sera ouverte et accessible pour les élèves. Le désinfectant pour les mains (Purel) sera toujours disponible.

6. Projet éducatif et plan d'action

Le bilan du projet éducatif 2019-2020 aurait dû être présenté mais a été suspendu à cause de la pandémie. Pour l'année 2020-2021, le bilan doit être fait.

Sara Savard Gauthier fait la présentation du bilan. Monsieur Castonguay ajoute quelques précisions tout au long de la présentation.

Suite à la présentation, monsieur Castonguay dépose et commente un document sur le taux de diplomation et le taux de persévérance pour l'année 2020-2021.

Les résultats sont très satisfaisants.

7. État des dossiers

➤ Stages internationaux

Les activités ont repris :

- Bordeaux : Le stage s'est bien passé. Une délégation de Bordeaux a été accueillie. Les accompagnateurs ont été impressionnés par les équipements de l'école, la qualité de l'enseignement et la proximité des enseignants avec les élèves. L'entente avec Bordeaux a été renouvelée pour 2 ans.
- Nice : le stage de 3 semaines pour 6 élèves est prévu au mois d'août prochain.
- Conseil et vente de voyages : il n'y aura pas de stage cette année, tout est remis à l'an prochain.
- Projet Lyon : ce projet pour des élèves en pâtisserie est en marche pour l'an prochain.

➤ État des inscriptions

Sara Savard Gauthier fait la présentation des inscriptions par rapport à l'an passé à la même date.

8. Bilan SAE

Micaël Papillon fait le bilan du nombre cours offerts cette année par le Service aux entreprises.

- 16 cours financés par Emploi-Québec (cours à 1\$/h) pour 262 participants équivalent à un montant de 72 000 \$. Il explique que les règles de financement du ministère ont changé en cours d'année et que le montant dorénavant sera 2\$/h.
- 77 cours Grand public ont été offerts pour 1 169 participants.

Trois axes seront développés pour l'an prochain :

- Les cours Grand public – avec une offre pour la relâche et un camp d'été;
- Une offre personnalisée pour les CHSLD et les RPA;
- Les cours en hygiène et salubrité.

Bravo à Micaël.

9. Activités de campagne de financement (CE-21/22-05)

Monsieur Castonguay dépose et commente le document **Activités de campagne et de financement pour l'année 2022-2023**. Ce document peut être modifié à l'automne s'il y a des ajouts.

Le document est accepté tel que déposé, proposé par Isabelle Légaré, appuyé par Philippe Coudroy.

CE : 15/05-22

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Événements et / performance

- Salon de l'emploi : a eu lieu le 4 avril dernier. Ce fut un bel événement, très apprécié.
- Défi EHC : aura lieu le samedi 14 prochain. Des élèves en cuisine, en pâtisserie et en boulangerie participent à ce défi.
- Soirée Au fil des saisons qui souligne le départ à la retraite des employés du Centre de service scolaires de la Capitale.

11. PLMU

Il s'agit d'une mise à jour du plan local et des mesures d'urgence et de la procédure de premiers soins.

Sara Savard Gauthier fait la présentation des amendements apportés au document adopté l'an passé.

Le document est accepté tel que présenté, proposé par Philippe Coudroy, appuyé par Olivier Robichon.

CE : 16/05-22

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La procédure des premiers soins est acceptée telle que présentée, proposée par Philippe Coudroy, appuyée par Olivier Robichon.

CE : 17/05/05-22

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 1^{er} juin 2022 et portera sur le budget 2022-2023.

Les règles budgétaires ne sont pas arrivées; si toutefois elles ne sont pas arrivées la réunion du conseil d'établissement sera reportée au mercredi 8 juin.

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.



DENIS CASTONGUAY
DIRECTEUR

Lise Bernard
SECRÉTAIRE

N.B. L'usage du masculin est utilisé afin d'alléger le texte, et ce, sans discrimination au genre féminin.